

Communiqué de presse 4/2006 - Journée internationale de la femme, 8 mars - L'IE défend l'autonomisation des femmes

L'Internationale de l'Education (IE) demande, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, que les gouvernements s'impliquent davantage dans la réalisation du 3e objectif du millénaire de l'ONU traitant de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

Réaliser la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes exigera des gouvernements une volonté politique, des changements radicaux et surtout la mise à disposition de ressources spécifiques, notamment pour garantir l'accès des filles et des femmes à une éducation publique de qualité.

L'éducation est fondamentale parce que l'éducation est un processus d'acquisition d'autonomie. Les recherches montrent que les années supplémentaires de scolarisation vont de pair avec une autonomisation des femmes. Cependant, l'éducation à elle seule ne suffit pas. L'impact positif de l'éducation sur le statut des femmes dépend fortement du contexte. Des facteurs –dont le niveau de développement économique, les caractéristiques du marché de l'emploi et le degré de stratification des genres– ont tous un impact sur la situation des femmes, même de celles qui ont un niveau très élevé d'éducation.

L'IE encourage la mise en œuvre des 7 priorités stratégiques retenues par l'ONU que les gouvernements (en ce comprises les autorités éducatives) peuvent utiliser comme cadre d'action pour réaliser l'objectif 3 du millénaire:

1. Renforcer les possibilités d'éducation post-primaire tout en honorant les engagements en matière d'éducation primaire universelle
2. Garantir la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction
3. Investir dans les infrastructures en vue de réduire les contraintes en charge de travail
4. Garantir les droits à la propriété et à l'héritage
5. Eliminer l'inégalité en matière d'emploi en réduisant la dépendance des femmes envers l'emploi informel, en réduisant l'écart salarial entre les sexes et en réduisant la ségrégation dans l'emploi
6. Accroître la représentativité des femmes aux parlements nationaux et dans les organes gouvernementaux locaux
7. Lutter contre la violence à l'encontre des femmes et des filles